

QUESTEMBERT. (1)

Du doyenné de Péaule et à collation libre, cette paroisse avait l'apôtre Saint-Pierre pour titulaire de son église paroissiale, et son recteur pour unique gros décimateur. Au commencement du xvii^e siècle, la dime se levait encore ici à la 11^e gerbe, et, en 1615, le recteur la donnait à ferme, moyennant la somme annuelle de 1100 livres, sur lesquelles il devait, suivant l'usage établi de temps immémorial, fournir une pension de 72 livres à l'évêque, et payer les deux curés qui lui prêtaient le concours de leur ministère.

On prétend que son territoire a porté très anciennement les noms de *Mons Columbarum* et d'*Alemania*, et que cette dernière appellation lui venait d'une colonie de germains qui se serait fixée là à l'époque de l'établissement à Rennes des Franks de Childéric; originaires d'une région maintenant en Autriche, ces colons auraient transporté ici, de leur pays, le nom de *Mons Columbarum*, encore porté de nos jours par une célèbre abbaye autrichienne (2). J'ignore la valeur de ces assertions, mais la tradition constante du pays indique, entre le Petit-Molac et Questembert, une butte nommée le *Bourg-Rouge* comme ayant été primitivement le siège de la paroisse, appellation qui se trouve même parfois appliquée au bourg actuel de Questembert. Traduite dans les inscriptions portées par un certain nombre de croix répandues sur cette contrée, la même tradition place, sur ce territoire, le grand combat, en 878, des Bretons et des Northmans et la défaite de ces derniers par le comte de Vannes Alain, qui y gagna le titre de *Grand*, depuis lors resté attaché à son nom; et cette victoire aurait été tellement complète que, de 15,000 hommes, à peine 400 de ces pirates réussirent à gagner leur flotte.

Un autre genre de gloire était réservé à ce pays. En 1419, il eut la bonne fortune de recevoir la visite d'un grand saint de l'époque. Vincent Ferrier, qui devait venir rendre le dernier soupir à Vannes, s'y arrêta, célébra la messe et prêcha sous une tente que le peuple lui avait élevée dans le bourg, parce que l'église eût été trop petite pour abriter tous les auditeurs accourus de la contrée entière. Le texte de son instruction : « *Aqua quam dedero vobis, si quis biberit ex eâ, non sitiet amplius* » nous a été transmis par un des témoins appelés à déposer à l'enquête pour la canonisation du Saint, c'est-à-dire par Yves du Manheis, plus tard abbé de Lanvaux, mais alors religieux de Prières et député par son abbé Raoul à l'encontre de Vincent et pour le conduire à son monastère.

(1) Formes anciennes : *Kaistemberth*, *eleemosina*, 1160 (D. Morice, I, 638.) — *Questelberz*, 1387 (Chap. de Vannes). — *Quenstelberz*, 1482 (Abb. de Lanvaux.) — *Ville de Questembert*, au xv^e. — *Quintembert*, xvii^e (Présidial de Vannes).

(2) *Annuaire du Morbihan pour 1858*, p. 164.

L'église paroissiale, qui vient d'être remplacée par une nouvelle, conservait des restes d'un édifice plus ancien et avait reçu, aux deux siècles derniers, différentes restaurations et additions indiquées à l'intérieur par les dates de 1640, 1644, 1650, 1740, 1752, 1777, dont la deuxième, marquant une réfection presque totale, s'est trouvée conservée avec la pierre qui la portait et déposée par le recteur Gombaud dans les fonts du bâtiment actuel construit de son temps et non encore doté de sa tour.

Situé à un kilomètre environ et au nord du bourg, l'ancien presbytère était considérable. Devenu la proie des flammes pendant la Révolution, il ne formait qu'un monceau de ruines, en 1807, et n'a été rebâti, que plus tard. La grande porte d'entrée de la vaste cour qui le précède est surmontée d'un écusson aux armes de Kerméno et de cette inscription : *de Querméno du Garo R^r de Questambe*. Nous retrouverons, dans le catalogue des titulaires, le nom de ce recteur sous lequel fut reconstruit ce presbytère dont l'incendie était attribué aux chouans par la fabrique, le 15 juillet 1807.

Suivant deux déclarations faites par le recteur, en 1615 et 1619, cette paroisse renfermait alors quinze chapelles, réduites à huit avant 1790, et se trouvait partagée entre les huit frairies suivantes : de Pilaire, du Tohon, de Bréhardec, de Coët-Bihan, de Carnély, de Guilly, de Lesnoyal et de Saint-Doué.

Parmi ces chapelles si nombreuses et dont aucune ne s'éleva au rang de trêve, une des plus anciennes devait être celle de Saint-Jean-Baptiste, au village de ce nom, considérablement restaurée au XVIII^e siècle et conservant néanmoins des restes d'un édifice de beaucoup antérieur ; nous verrons bientôt qu'elle dépendait d'un établissement monastique.

Le village de Bréhardec possédait celle de Notre-Dame du Loc, très-ancienne aussi, dont les murs tombés exigèrent, en 1651, une nouvelle reconstruction, comme nous l'apprend une inscription portée par son lambris. A tort, peut-on le penser, la tradition en attribue l'origine aux Templiers.

A l'est du bourg paroissial, le cimetière renferme la chapelle de Saint-Michel, joli édifice du XV^e siècle, qui passe pour être l'œuvre des anglais et s'être élevé sur le lieu même et en souvenir de la bataille de 878 mentionnée plus haut, ainsi que l'affirme trop positivement une inscription pompeuse, sur le socle d'une croix voisine. Cette petite chapelle, que sa forme a fait aussi attribuer aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dut être bien étonnée d'avoir, vers le milieu du XVI^e siècle, à abriter une cérémonie religieuse à laquelle, sans aucun doute, elle était loin de s'attendre ; je veux parler d'une ordination générale qu'y fit, le 22 septembre 1548, Geoffroy Le Borgne, évêque de Tybériade *in partibus* et prieur des Carmes du Bondon, qui, remplaçant l'évêque de Vannes non résidant, se trouvait en tournée de

confirmation dans cette paroisse. Ce nom de Le Borgne ayant été de tout temps fort répandu sur le territoire de Questembert, on serait tenté de supposer que ce prélat était originaire de la contrée.

Au village de Saint-Doué, la chapelle de Saint-Vincent doit probablement son origine au passage de ce Saint religieux dominicain sur le territoire de Questembert.

Au nord et à trois kilomètres environ du bourg, le village de Lesnoyal renferme aussi une chapelle placée sous le vocable de la sainte qui lui a donné son nom.

Il en est encore de même au village de Sainte-Suzanne.

Le petit village de Coët-Bihan possède aussi la sienne et c'est justice, bien que le titulaire m'en soit inconnu. Ce quartier n'a pas toujours été, en effet, dans le triste état auquel nous le voyons réduit maintenant. Un château, dont les ruines existent encore, s'élevait auprès de ce village, et, dans un champ voisin de ces ruines, on a découvert, au commencement de notre siècle, plusieurs cercueils en pierre affectant la forme de ceux des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. Du reste, les Coët-Bihannais, qui relevaient de la seigneurie de Rochefort, conservent encore précieusement des titres, où ils sont qualifiés « nobles bourgeois de Coët-Bihan. » En vertu d'une charte à eux accordée par leur seigneur, « ils avaient aussi le droit de port d'armes et de chasse autour de leur village, et celui d'aller, en certaines occasions, prendre une meute au château de Rochefort (1). » Ils font remonter l'origine de cette distinction à Alain-Le-Grand qui la leur aurait concédée en récompense de leurs belles actions dans la journée où les Normands furent si bien défaits.

Bâti au milieu des ruines d'un établissement romain, le village du Petit-Molac renfermait, lui aussi, sa chapelle détruite pendant la Révolution et dont le vocable me reste également inconnu.

Si nous avons indiqué les huit chapelles qui existaient encore en 1790, nous sommes loin du nombre quinze mentionné au commencement du XVII^e siècle. Notre ignorance en ce point tient au silence gardé par l'abbé Cillart sur cette paroisse, dont le recteur ne lui avait, sans doute, fourni aucun renseignement pour le pouillé qu'il voulait composer. A cette liste nous pouvions cependant ajouter deux autres noms : ceux de deux chapelles domestiques dont, toutefois, nous ignorons les titulaires.

La première est celle du château d'Erech, non loin de Lesnoyal, et dont on voit encore les murs et l'autel en pierres, dans un angle du jardin situé derrière la maison principale. Elle renferme la tombe de Julien Plantard, jeune prêtre originaire de la paroisse, qui, au lieu de se déporter, y resta caché, y mourut pendant la Révolution et fut clandestinement inhumé dans cette chapelle. Qu'il me soit permis d'ajouter que cet édifice, est récent, comme le château lui-même, et ne

(1) Cayot-Delandre, *le Morbihan, son histoire et ses monuments*, page 238.

saurait remonter au-delà du xvii^e siècle. Mais, comme ce manoir aussi, elle avait dû être précédée par une autre beaucoup plus ancienne et dont il ne reste plus aucune trace. Sous ce dernier rapport, elle diffère du château. Celui-ci, en effet, a été déplacé et laisse, dans la cour et parmi les bâtiments de la ferme, très apparents et parfaitement reconnaissables des vestiges du manoir précédent. Assis sur le bord d'une voie romaine et, pour ainsi dire, au milieu des ruines d'un établissement fondé là par les conquérants des Gaules, ce dernier aurait remonté, s'il faut ajouter foi à certains historiens, soit à Erech 1^{er}, soit à Erech II, comtes de Vannes, l'un au v^e, l'autre au vi^e siècle. Tout récemment encore, ses propriétaires actuels viennent de découvrir, à quelques pas de leur maison et tout à fait sur le bord de cette ancienne voie qui traverse leurs terres, un riche trésor de monnaies romaines, partie en argent et partie en bronze argenté, ne pesant pas moins que 26 kilogrammes et composé d'environ 10,000 pièces, parfaitement conservées et qu'on serait tenté de considérer comme ayant été enfouies là avant d'avoir été mises en circulation.

Le seconde se trouvait au château de Keredren dont on voit encore les ruines.

Dans le cours des siècles, plusieurs bénéfices secondaires s'étaient fondés sur le territoire de cette vaste paroisse.

Le premier en date et en importance fut incontestablement l'aumônerie de Saint-Jean de Jérusalem, mentionnée, en 1160, dans la charte du duc Conan IV déjà citée, et qui a donné son nom au village de Saint-Jean où elle se trouvait établie. La mention et le titre d'aumônerie donnés à cet établissement dans la charte précitée indiquent à eux seuls combien est fautive et inexacte l'appellation de *Temple* appliquée à ce bénéfice régulier, que les Templiers n'ont jamais possédé. Il a été confirmé, en 1160, par le susdit duc de Bretagne aux Hospitaliers et non aux Chevaliers du Temple. A une date inconnue, il s'est trouvé annexé à l'hôpital de Malansac, uni lui-même à la commanderie de Carentoir, dont ils ont toujours dépendu ensuite jusqu'en 1790. C'est donc dans les pièces qui concernent cette riche et puissante commanderie que nous devons chercher des renseignements sur cette aumônerie. Dans un aveu rendu par le commandeur, le 17 mars 1574, nous la trouvons désignée sous le nom « de Temple de l'Hôpital, en la paroisse de Questembert », avec cette donnée, que le commandeur jouissait du tiers des oblations et aumônes faites à sa chapelle et laissait les deux autres tiers pour l'entretien du bâtiment. L'aveu du 23 mai 1624 ajoute : « Le Temple de Saint-Jean de Questembert, paroisse de ce nom, autour duquel sont plusieurs tenements d'héritage sur lesquels sont dus au commandeur rentes féodales, obéissance et autres devoirs seigneuriaux. » L'état de la commanderie en 1644, est plus explicite. Il nous dit : « En la paroisse de Questembert, y a une chapelle ou temple aussy, fondé

de Monsieur Saint-Jean-Baptiste, avec un chapitrel au-devant de la grande porte et sur le pignon une cloche, le tout couvert d'ardoise, en bonne réparation.

» Proche et ès environs d'icelle il y a quelques maisons et héritages sur lesquels sont deub quelques rentes par deniers, obéissance et dixmes qui peuvent valloir environ six livres ».

« Des oblations qui tombent en ladite chapelle, les deux tiers sont employés à l'entretien des ornements, du service et des réparations, et l'autre tiers est pris par ledit commandeur ».

Un siècle plus tard, la condition de ce bénéfice ne s'était point améliorée, comme nous le prouve le passage suivant d'un état de la même commanderie dressé vers 1740 : « la chapelle de Saint-Jean du Temple, près Questembert, consiste en un dixmereau d'une seule pièce de terre et le tiers des oblations de la chapelle, le tout affermé onze livres. La chapelle est assez bien réparée mais sans ornements. »

Il y avait ensuite la chapellenie des Maillard, fondée au xvii^e siècle et présentée par la famille dont elle portait le nom. Sa dotation se composait de la prairie du *Parc Michau*, d'un prâteau au midi de ce parc, d'un second parc au levant du premier, le tout situé auprès de la fontaine de Saint-Martin, et enfin de la *Prairie de la croix au geai*, sur le chemin conduisant au Pont-Plat. En 1767, parce que l'autel et la chapelle des Maillard se trouvaient interdits à cause de leur mauvais état, elle se desservait d'une messe célébrée, chaque samedi, à l'autel de Notre-Dame de Pitié dans l'église paroissiale.

Celle de Sainte-Claire, présentée, sur la fin du siècle dernier, par les seigneurs de la Ville-Aubert, en Malansac, comme héritiers des fondateurs, se desservait aussi d'une messe par semaine dans la même église. On lui connaît des titulaires de 1739 à 1790.

La chapellenie de Jean Tual et de Françoise Le Brun, ainsi appelée des noms de ses fondateurs qui en avaient réservé la présentation à leurs héritiers et laissé la collation à l'Ordinaire, était chargée de 26 messes à dire par an dans la chapelle frairienne de Pilaire, où les prises de possession continuèrent à avoir lieu, bien que le service eût été, avant 1770 et pour un motif inconnu, transféré à l'église paroissiale.

Dans la même chapelle frairienne se desservait de vingt messes par an la chapellenie de Pilaire, dotée d'une maison, avec jardin derrière cette chapelle, au village de ce nom, d'un semis, du champ et du pré de la chapellenie et d'un journal 1/2 de lande.

Celle de Gilles Jégo, chargée de quinze messes par an à célébrer à l'autel de Saint-Jean situé en la chapelle de Sainte-Anne dans l'église paroissiale, avait pour temporel, sur le marché de Questembert, une maison avec jardin au midi.

Fondée par Pierre Evéno, la chapellenie, qui portait son nom, était à la présentation de ses héritiers et se desservait d'une messe chaque

samedi à l'autel du Rosaire, dans la même église. Son temporel se composait du pré Caro, situé auprès du Marché du bourg, donnant du midi sur le chemin de ce Marché à la fontaine Cabello, et du nord sur le chemin du Marché aux Buttes ; mais le prêtre Jean Grayo avait déjà, avant cette fondation, donné, sur ce pré, une rente annuelle à la communauté des prêtres de Questembert.

Dotée d'une maison, avec apprentis et jardin, en la rue de Saint-Martin, au bourg, celle de François Le Cerff était chargée de 25 messes par an à célébrer, tous les quinze jours, le vendredi ou le samedi, à l'autel de Notre-Dame de Pitié déjà cité.

Celle de Saint-Julien, fondée par le prêtre Yves Pédron et présentée par ses héritiers, était aussi chargée d'un certain nombre de messes à célébrer à l'autel de ce Saint dans la même église.

Il y avait aussi une chapellenie dite des Cadre et dont je n'ai rencontré que le nom. Enfin, le Pouillé de 1516, après Questembert comme paroisse, cite une chapellenie de Broueren et une autre du Camp de Rochefort, sur lesquelles tous les renseignements font défaut.

Saint Vincent Ferrier n'a pas été le seul apôtre à répandre la parole de Dieu sur le pays de Questembert ; il y eut, au milieu du siècle dernier, un successeur dans la personne du Père René Mulot, deuxième supérieur des Filles de la Sagesse et des missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Pendant une mission qu'il donnait là, ce saint homme prêcha avec force contre toutes sortes d'abus et spécialement contre celui des inhumations obstinées dans les églises, récemment défendues et poussées au point que personne ne voulait être enterré dans les cimetières. Son zèle l'entraîna, un jour, jusqu'à lui faire dire : « Pour empêcher ces profanations, plût au ciel que mon corps puisse servir de pavé à la maison de Dieu, et le sang de mon cœur, de ciment. » Ses vœux furent exaucés dans une certaine mesure ; car, tombé malade en ce lieu, il y mourait en odeur de sainteté, le 12 mai 1749, huit jours après son fameux sermon, et se trouvait, sur sa demande, inhumé, le premier, dans le cimetière de Saint-Michel, où se voit encore sa tombe qui y fut bientôt accompagnée de plusieurs autres, tant son exemple fut salubre, et grande la vénération qui s'attacha dès lors au lieu où reposait son corps. La chapelle de Saint-Michel renferme encore son tableau par le peintre breton Lhermitais, et ce tableau se voit reproduit sur un des vitraux de la nouvelle église paroissiale, dans la chapelle de Sainte-Anne.

Le rang de chef-lieu de canton auquel fut élevé Questembert, en 1790, lui a été maintenu après le Concordat.

Recteurs de Questembert.

1493-1497. R. Henri Hilaire, précédemment recteur de Berric.

1497-1515. R. Jean de Coëtnours, recteur de Berric qu'il résigna pour venir ici, résigna aussi Questembert entre les mains du Pape en faveur du suivant, qui était son neveu.

- 1515-1530. † Yves de Coëtnours, déjà vicaire perpétuel de Groix dont il resta titulaire jusqu'à son décès, reçut de Rome ses provisions et dut mourir ici, comme semblait l'indiquer son nom donné par une inscription, gravée en caractères gothiques, sur une pierre encastrée au sud du chœur dans le mur d'enceinte de la vieille église qui vient d'être démolie.
- 1530-1540. R. Jean Daniélo, chanoine et archidiacre de Vannes, résigna entre les mains du Pape tous ses bénéfices en faveur de son frère.
- 1540-1558. R. Pierre Daniélo, pareillement chanoine et archidiacre, résigna aussi purement et simplement, peu de jours avant sa mort.
- 1558-1585. † Bertrand Guillouzouic, prêtre, avait pris la ferme des annates, ouvertes par suite de cette résignation.
1593. † Olivier Tallio mourut dans le mois d'avril 1593.
- 1593-1608. † Jean Mouessart, prêtre, pourvu par le nonce du Pape en France, le 7 mai 1593, prit possession le 26. Les troubles de la Ligue lui donnèrent plusieurs compétiteurs dans les personnes de Jean Millet, du dominicain Yves Gérard, de Jean Bodin, de Pierre Hattes et de Gilles Daniel. Ce dernier était sous-curé de Malestroit, où il fut inhumé, le 25 janvier 1596, dans l'église paroissiale de Saint-Gilles, devant l'autel de Sainte-Marguerite et où l'acte de sa sépulture le dit recteur de Questembert. Pour fermer la porte à de nouveaux dévolutaires, Mouessart, profitant de ce décès, s'empressa de se faire, encore une fois, le 1^{er} avril 1596, conférer ce bénéfice en Cour de Rome. Ayant triomphé de tous ses concurrents et resté enfin paisible possesseur, il mourut dans le courant de mars 1608.
- 1608-1627. Guillaume Le Cadre, aîné, recteur de Pluherlin, pourvu par le Pape, le 29 mars 1608, prit possession les 13 juin et 28 août suivants. La possession de ce bénéfice lui fut d'abord disputée par le chanoine Jean Le Gentil auquel l'évêque avait conféré cette paroisse, le 21 mars de la même année. Les deux compétiteurs préférèrent un arrangement à un procès, et il fut réglé que Le Gentil résignerait ses prétentions entre les mains du Souverain Pontife en faveur de Le Cadre, qui lui fournirait une pension annuelle de 300 livres. En conséquence, ce dernier reçut de Rome des provisions nouvelles datées du 23 novembre 1609, et reprit possession le 12 mars 1610. Docteur en théologie et

chanoine de la collégiale de Rochefort, il dut, je ne sais comment, disparaître de Questembert dans le courant de l'année 1627.

163 2.R. Jacques Marchand, prêtre et docteur en théologie, ayant échoué dans ses prétentions sur le rectorat de Mendon, dut se contenter de celui-ci. Malade, il le résigna, peu de jours avant de mourir, entre les mains du Souverain Pontife.

1632-1641. † Pierre Bigot, clerc du diocèse de Bourges, pourvu en Cour de Rome, le 19 avril 1632, prit possession le 12 septembre, malgré l'opposition de Gabriel de Quifistre, originaire du château de Trémoar, en Berric, et recteur de Sulniac, qui s'était fait conférer aussi cette paroisse comme vacante par le décès du précédent titulaire. Un autre compétiteur, Alain Bouin, prieur de Saint-Martin de Josselin, avait également, le 26 août 1632, obtenu de l'Ordinaire des provisions sur ce décès et pris possession le 7 du mois suivant. Bigot triompha bien des deux ; mais, comme il ne résidait pas dans sa paroisse, au moins sur la fin de sa vie, un nouveau compétiteur se présenta. S'il en résulta des contestations, elles furent de courte durée ; car Bigot mourut à Vannes, le 15 novembre 1641, et fut inhumé, le lendemain, dans la cathédrale.

1641-1670. † Guillaume Luco, neveu d'un conseiller du roi au Présidial de Vannes, et sieur de Tréhuélin, en Arradon, succéda à son oncle dans sa charge, fut marié et eut plusieurs enfants. Licencié en droit et devenu veuf, il voulut embrasser la carrière ecclésiastique. Mais, ayant pu, comme juge, participer à des condamnations à la peine capitale, il dut solliciter la dispense de l'irrégularité dans laquelle il était peut-être tombé. Le Saint-Siège la lui accorda, le 4 juin 1640, et il reçut la tonsure à Vannes, le 16 août suivant. Les autres ordres vinrent ensuite et à bref délai, puisque, en 1641, l'évêque lui conféra la paroisse de Questembert par dévolut sur le précédent. Cette collation n'était point incontestable ; aussi la possession de ce bénéfice lui fut-elle bientôt disputée par Jean Dupuy, prêtre du diocèse de Clermont et bachelier en droit canonique, pourvu en Cour de Rome et qui, en 1643, résigna ses prétentions en sa faveur entre les mains du Pape, moyennant une pension de 800 livres. L'importance de cette réserve montre combien peu étaient solides les droits de Luco,

qui obtint du Saint-Siège une collation nouvelle, datée de la fin de cette année, et reprit possession le 10 janvier 1644. Pendant son rectorat d'une trentaine d'années, l'église paroissiale reçut de nombreuses et importantes restaurations. Parvenu à un âge avancé et portant encore le titre de conseiller honoraire au Présidial de Vannes, il mourut, le 27 mars 1670, dans la maison de Retraite des hommes, auprès du collège des Jésuites, et fut inhumé, le même jour, dans la cathédrale.

- 1670-1671. P... S... Le Chapelier, pourvu en Cour de Rome, signa parfois les registres paroissiaux de l'année 1671.
- 1673-1675. † Charles Tostain, docteur en théologie, mourut ici, à l'âge de 45 ans, le 27 mai 1675, et fut inhumé, le 27, dans son église paroissiale.
- 1675-1676. R. François Bégo, pourvu par le Pape, fut inhumé, lui aussi, le 11 mai 1676, dans le chœur de la même église; il avait résigné son bénéfice, pendant la maladie qui le conduisit au tombeau.
- 1676-1679. Georges Deshayeux, recteur de Malguénac, ne dut point mourir ici.
- 1679-1687. † Gilles Mazé ou mieux du Matz, fils de noble homme Claude du Matz, sieur de Limur, et baptisé à Rieux, le 4 décembre 1624, mourut ici jeune encore, le 14 juin 1687, et fut inhumé, le lendemain, dans son église.
- 1687-1703. † Jean de Kerméno du Garo, dit aussi abbé de Camezon du nom de la seigneurie de Camezon, en Plaudren, possédée par sa famille, dut recevoir ses provisions de l'Ordinaire. Si la reconstruction de l'ancien presbytère, incendié pendant la Révolution, ne fut pas son œuvre, il fit du moins enclore la cour de grands murs, comme le montrent une inscription et ses armes placées au-dessus du portail d'entrée. Décédé, à l'âge de 48 ans, le 24 septembre 1703, il fut inhumé, le 25, dans le chœur de son église.
- 1703-1727. † Guillaume Mahéo, jeune prêtre du diocèse, qui, à l'âge de 32 ans, partit pour Rome avec un *exeat* du 7 mars 1702, y gagna, l'année suivante, au concours, cette paroisse que le Pape lui conféra, le 11 décembre 1703, et dont il prit possession le 30 janvier de l'année d'après. Mort, à l'âge de 56 ans, le 31 juillet 1727, il fut inhumé le 1^{er} août, sans doute dans l'église, bien que l'acte de sa sépulture ne le dise pas.

- 1727-1751. † René-François Le Mauff, originaire de cette paroisse, se trouvait aussi à Rome, lorsqu'elle y fut mise au concours. Pourvu par le Pape, le 2 septembre 1727, il vint en prendre possession le 25 octobre. Il avait 55 ans, lorsqu'il mourut, le 11 juin 1751, et fut inhumé, le 13, dans le cimetière, auprès de la chapelle de Saint-Michel et de la tombe du vénérable Père Mulot, dont il a été question dans la notice ci-dessus.
- 1751-1770. † Marc-François-Marie Pariet, recteur de Marzan, pourvu par l'Ordinaire, le 21 juin 1751, prit possession le 2 juillet. Décédé, à l'âge de 66 ans, le 3 janvier 1770, il fut inhumé, le 4, dans le cimetière.
- 1770-1773. † Jean-Joseph Germain, originaire de Rochefort, en Pluherlin, ancien professeur de philosophie au collège de Vannes et prêtre à Languidic, ayant gagné cette paroisse au concours du 29 mars 1770, en fut pourvu par le Pape le 30 avril et en prit possession le 12 juin de la même année. Tout jeune encore et n'ayant que 33 ans, il mourut, le 1^{er} juillet 1773, et fut inhumé, le 2, dans le cimetière, où se voit encore sa tombe, auprès de la chapelle de Saint-Michel.
- 1773-1821. † René Gabriel, né à Saint-Patern, le 18 août 1741, était chapelain des Ursulines d'Hennebont, lorsqu'il gagna la paroisse de Questembert au concours auquel pourtant avait pris part M^r Le Gal, qui devint ensuite supérieur du séminaire et occupa, pendant de longues années, une grande place dans l'administration de ce diocèse. Pourvu, en conséquence, par le Pape, le 26 septembre 1773, il prit possession le 28 octobre. Avec le recteur de Pontivy et le vicaire perpétuel de Redon, il fut, le 20 avril 1789, élu député de l'Ordre du clergé aux États-généraux. (Voir l'article Guégan, à la fin de la liste des recteurs de Pontivy.) Ayant rétracté le serment que, le 3 janvier 1791, il avait prêté, de la tribune de l'Assemblée nationale, comme le prescrivait la Constitution civile du clergé, il dut s'éloigner de sa paroisse, au mois de septembre de l'année suivante. Le 13 de ce mois, il arriva à la citadelle du Port-Louis, dans laquelle il ne fit que passer, puisqu'il en sortit le 18, pour aller s'embarquer et faire voile vers l'Espagne. Dans la soirée du 24, il se trouve, en effet, avec 25 autres ecclésiastiques, sur la goëlette La *Flèche*, commandée par le capitaine Joseph Petit, dans la baie de Cardelan. Ce navire dut lever l'ancre, le lendemain, et se mettre en route pour sa destination. Monsieur Gabriel était toujours en Espagne, ou mieux en Angleterre, avec Pierre Guillouzouic et François-Vincent Dudoué, prêtres de sa paroisse, lorsque, le 19 février 1801, la

municipalité de Questembert demanda , pour assurer leur retour, un passe-port au Préfet qui répondit au maire de s'adresser en toute confiance au ministre de la police, chargé seul de délivrer ces passe-ports. Revenu, il fut, par ordonnance épiscopale du 9 septembre 1802, maintenu à la tête de sa paroisse et prêta, comme recteur de Questembert, le 18 octobre suivant, serment entre les mains du Préfet du Morbihan. Décédé, à l'âge de 79 ans, le 11 novembre 1821, il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Michel, où se voit encore sa tombe portant une inscription.

QUÉVEN ET BIHOUÉ (1)

Du doyenné des bois et à collation libre, ces deux paroisses furent unies, à une date inconnue, et de façon à garder leurs titres respectifs; mais, avec le temps, la seconde, quoique probablement la mère dont fut démembrée l'autre, se trouva tellement abandonnée et abaissée qu'elle cessa d'être considérée comme paroisse et ne porta plus que le nom impropre de trève. Seul gros décimateur, leur titulaire unique percevait la dime à la 33^e gerbe, ce qui, en 1790, lui rapportait 361 minots de seigle, 49 de froment et 40 d'avoine, valant, d'après l'appréciation d'Hennebont, 2055 livres environ. Si ce revenu paraît élevé pour un bénéfice qui était estimé médiocre, il faut songer aux charges consistant en 250 livres au curé, 166 pour décimes au roi et au moins 75 pour l'entretien du presbytère, de telle sorte qu'il en restait à peine 1560 pour le recteur. Il est vrai qu'il trouvait un supplément dans le casuel et surtout dans son tiers aux oblations assez considérables faites à quelques-unes des chapelles.

Autrefois, comme de nos jours encore, l'église paroissiale de Quéven était placée sous le vocable de l'apôtre saint Pierre, auquel, je crois, fut ajouté, plus tard, l'apôtre saint Paul. Quant à celle de Bihoué, vieille à la fin du siècle dernier, et à trois kilomètres de la précédente, son ancien titulaire demeure inconnu.

Ce territoire portait plusieurs autres édifices religieux, des chapelles, dont une était domestique.

C'était d'abord celle de Saint-Éloi, qui, presque entièrement restaurée au XVIII^e siècle, s'élevait et existe encore au bourg même de Quéven.

Belle, grande et neuve, avec un clocher surmonté d'une flèche en pierre au-dessus du portail occidental et portant la date de 1771, la chapelle de la Trinité voyait, comme de nos jours, les pèlerins y affluer, le

(1) Formes anciennes : *Quetguen*, 1387 (Chap. de Vannes). — *Quecuen*, 1388 (Ibid.). — *Quezven*, 1466 (Seign. du Coatdor). — *Quesven*, XVII^e et XVIII^e siècles (Chap. de Vannes). La première forme montre bien que ce nom se compose de l'adjectif *guen*, blanc, et du substantif *Quet* qu'on ne peut expliquer.

Bevoy, 1387 (Chap. de Vannes).